

Chut !

Salles-la-Source a ouvert un oeil

(Suite de la page 1)

Il aura fallu des bruits de tire-lire pour sortir (oh ! juste un peu) les édiles locaux de leur torpeur. Le concessionnaire, un certain **Guibert**, a fait une petite erreur : en s'abstenant depuis cinq ans de payer la redevance due à la municipalité à titre de compensation, il a fini par réveiller l'instinct du bas de laine qui sommeille au fond de tout Aveyronnais. Ces braves édiles se sont brusquement souvenu qu'il y avait une cascade à Salles-la-Source. Le temps d'une conférence de presse, ils se sont découvert un tempérament de foudre de guerre pour protester.

Un collectif... à la colle ?

Au fait, à quel chiffre l'évalueriez-vous, le montant de cette redevance qui doit normalement tomber dans l'escarcelle de la commune ? Allez, donnez tout de suite votre langue au chat : 15.000 euros. Mais non, pas par mois ! Par an ! Par année, oui, vous avez bien lu ! 15.000 euros pour avoir le droit de piller l'eau d'une cascade aux fins de faire tourner des turbines d'une puissance de 1,3 mégawatts... on vous laisse tirer vos conclusions vous-même. A ce tarif-là, tout le monde voudrait bien jouer les concessionnaires. L'exemple des édiles a apparemment inspiré d'autres tartarins locaux. Ils ont constitué un collectif. Inspiré ou non par la mairie ? A sa dévotion ? L'avenir le dira. Ils exigent - quelle exorbitante prétention ! - que la cascade coule. Pourquoi leur a-t-il fallu, à eux-aussi, autant de temps pour se décider à taper du poing sur la table ?... Là encore, c'est du domaine de l'inexplicable. Sans doute faut-il être de Salles-la-Source, adepte de la somnolence chronique, pour le comprendre et le concevoir. Bref, voilà un collectif qui pointe son nez. Avec d'ailleurs un joli succès à en juger la mobilisation qu'il a réussi à provoquer lors d'une première réunion publique le 18 juin. Jusqu'au président du conseil général qui s'est souvenu du site de Salles-la-Source. Nouvelle mobilisation, plus forte encore que la précédente à en juger aux photos publiées par la presse, ce samedi dernier au pied même de la cascade. Le collectif étant ainsi parvenu à marquer un bel essai, aura-t-il assez de culot, par-delà les propos bravaches, pour réussir la transformation qui lui tend les bras ? N'est-il pas déjà épuisé par l'effort qu'il vient de fournir, voire terrorisé par sa propre audace ? Certains propos d'une consensuali-

té bêlante qu'on a pu lui entendre tenir permettent d'avoir des doutes.

On juge par exemple impossible la négociation avec le concessionnaire actuel mais on s'en voudrait de trop le dire et d'en tirer les conséquences. Reconnaissons à la conseillère générale socialiste du coin, **Anne Gaben-Partouslestemps**, le mérite de clamer haut et fort qu'il faut le virer, ce concessionnaire-là, et le remplacer par un pool de collectivités locales, une opinion que partagent largement responsables associatifs et citoyens sur des kilomètres à la ronde mais qui n'a apparemment aucune chance de se concrétiser. La révolution en marche et les rendez-vous avec l'histoire, ce n'est pas pour les petits tempéraments.

Alors, qu'est-ce qu'il espère, au juste, notre timoré collectif ?

Influer sur l'enquête d'utilité publique en cours pour le renouvellement de la concession ? En plus d'être endormis, ils sont décidément bien naïfs, ces braves gens de Salles-la-Source. Il y a cinq ans que la concession est arrivée à son terme et que cette enquête attend. Voici qu'elle surgit brusquement comme un lapin du chapeau d'un magicien à la mi-juin, juste à l'orée des vacances. Elle devra être bouclée le 15 juillet. Dans le genre « simple question de formalité », on ne fait pas mieux. Après tout, la préfète qui doit prendre la décision aurait bien tort de se gêner. Pourquoi encourir le risque de réveiller des citoyens qui dorment si consciencieusement ?

Les Bâtiments de France... qu'ès aco ?

Le concessionnaire, lui, vous expliquera que la concession n'ayant pas été renouvelée, depuis cinq ans donc, il n'était pas légalement tenu de payer de redevance. Ça ne l'a nullement empêché de mouliner quand même l'eau de la cascade, non ? Tous les culots, cet encravaté-là ! Et voilà qui donne une exacte idée de sa conception de l'équité.

Prétendre, maintenant, que l'affaire est dans le sac pour lui...

Par effet domino, d'autres qui s'étaient endormis en sursaut, pour reprendre la formule d'un humoriste, semblent vouloir ouvrir un oeil aussi. On dit que, par exemple, l'architecte en chef des Bâtiments de France ne décolère pas depuis qu'il a appris (par la presse ?) la tenue de cette enquête d'utilité

publique. Il ferait une véritable question de principe du fait de n'avoir pas été consulté : le site de Salles-la-Source est en effet classé. Même réaction du côté de l'administration en charge de l'eau dans le département. Ces fonctionnaires en resteront-ils à une simple question d'ego ou prendront-ils le taureau par les cornes ? Les paris sont ouverts. Nous, on serait prêts à risquer une bouteille de mançois que tout finira par se régler en douce et à l'amiable sous les lambris de la préfecture. On ne miserait pas davantage sur la combativité du conseil municipal de Salles-la-Source, maire en tête. A quoi bon sortir de sa torpeur ce village si tranquille ? Pourquoi aurait-on l'ambition de lui donner le rayonnement qu'il mérite ? Avec beaucoup moins d'atouts, d'autres localités de l'Aveyron savent tirer leur épingle du jeu.

Une négociation aussi chétivement pisseuse que l'actuelle cascade renverra Salles-la-Source à ses doux rêves paresseux, moyennant trois sous d'augmentation de la redevance payée à la mairie et quelques litres d'eau théoriques en plus dans la cascade. Alors que le concessionnaire prévoit d'augmenter sa production de cinquante pour cent, on ne voit pas trop en vertu de quel prodige il pourrait faire davantage couler la cascade. Il disposera en revanche d'un outil négociable au meilleur prix sur le marché de plus en plus juteux des opérateurs d'énergies renouvelables. Un requin - un vrai de vrai - quelque jour sur le site : voilà qui compléterait le tableau aquatique de Salles-la-Source.

Quant au collectif « *Ranimons la cascade* », gageons que, tout gentillet qu'il soit, il ne tardera pas à agacer ces messieurs-dames de la municipalité qui, selon la vieille expression populaire, « *ne veulent ni faire ni laisser faire* ». Il aura alors tout le temps de retourner à ses chères études et de composer odes et textes lyriques à la mémoire d'une cascade qui aura perdu une belle occasion de revivre. Et il pourra toujours se mettre en sommeil jusque vers 2050 où la concession arrivera de nouveau à son terme. Espérons que son long repos lui aura été profitable car il risque de se retrouver face à un lobby reprenneur de la micro centrale encore moins perméable à la négociation. Mais chut ! Ne vous indignez pas si fort : Salles-la-Source ronfle. Ce serait cruel de réveiller ce village qui mériterait, s'il en existait un, le trophée de l'immobilisme.

Dadou Ronron